

Voici une copie de la lettre qui a été envoyée au Client/à la Cliente.

~~~~~  
Sun Life du Canada,  
compagnie d'assurance-vie  
227, rue King Sud  
C. P. 1601, succursale Waterloo  
Waterloo (Ontario) N2J 4C5

Bur. : 1-877-786-5433, poste 341-6424  
Télec. : 1-866-487-4745  
www.sunlife.ca

Client  
11, rue Ici  
Ville (Québec) A1A B2B

Le 1<sup>er</sup> mai 2024

Bonne nouvelle! Vous êtes admissible à une remise de trois mois sur votre prime.  
Objet : Contrat n° AV-W111,111-1

Bonjour,

Félicitations! Vous avez choisi d'ajouter l'Assurance maladies graves Sun Life (AMG Sun Life) à votre parcours financier. Si la vie vous prend au dépourvu, l'AMG Sun Life prévoit un paiement comptant libre d'impôt. Ce paiement peut aider à payer les frais associés à une maladie qui viendrait bouleverser votre vie.

Nous avons de bonnes nouvelles pour vous! Vous recevrez bientôt un chèque par la poste équivalent à trois mois de primes d'AMG Sun Life.

C'est parce que la couverture offerte par votre contrat d'AMG Sun Life est en vigueur depuis six mois. En vertu de la modification de contrat ci-jointe, vous avez maintenant droit à une remise de trois mois sur la prime totale de la première année.

Si vous avez des questions ou souhaitez discuter de votre parcours financier, appelez Jane Doe, au 709-111-1111. Vous pouvez aussi nous appeler au 1-877-SUN-LIFE (1-877-786-5433) les jours ouvrables entre 8 h et 20 h HE. Nous sommes là pour vous aider.

Sincères salutations,

L'équipe de la Sun Life

Page 2  
24 juillet 2023

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur et est membre du groupe Sun Life.

Numéro de contrat :  (le « contrat »)

Propriétaire :

### **Modification de contrat**

La présente modification de contrat décrit les changements apportés à votre contrat. Elle fait partie intégrante de votre contrat. Veuillez la conserver avec votre contrat.

Si le contrat demeure en vigueur pendant au moins six (6) mois à compter de la date indiquée dans le *Sommaire du contrat*, les primes payables pendant la première année du contrat seront réduites d'un montant équivalent à trois (3) mois de primes. Le montant de cette réduction sera calculé en fonction de la périodicité choisie par le propriétaire (annuelle ou mensuelle).

Toutes les autres dispositions du contrat demeurent inchangées.



Kevin Strain  
President and Chief Executive Officer  
Sun Life Assurance Company of Canada

Président et chef de la direction  
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie



Adele Mossman  
Vice-President, Individual Operations  
Sun Life Assurance Company of Canada

Vice-présidente, Opérations de l'Individuelle  
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie